

06510

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	11
Votants	13

Déclaration  
d'intention  
d'aliéner

L'an deux mille dix;

Le 6 septembre 2010 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 01/09/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA - FOURNY – LACROIX – YACOB – ROBERT – FASOLA – BENABEN

REPRESENTES : Monsieur KAIL par Madame FOURNY  
Monsieur AUDIBERT par Monsieur ESCRIOU

ABSENTS EXCUSES : Madame DE LA ROCCA – Madame BEUCHE

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Monsieur DUJON, 2<sup>nd</sup> Adjoint, présente la D I A n° 1210 relative à la parcelle énumérée ci-dessous :

Propriétaire : Mme ARNOUX  
Acquéreur M. ANGELOU

Désignation du bien : terrain non bâti

Superficie du bien : 2200 m<sup>2</sup>

Prix 30 000 €

Adresse : Cadastrée au lieu dit SAINT ANTOINE

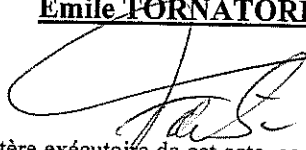

Section cadastrale : A 364.

Aucun droit de préemption n'est exercé par la commune.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée  
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,  
Emile TORNATORE

Et ce par : - Voix pour : 13  
- Voix contre :  
- Abstention :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 16/09/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 15/09/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication